

# Séance d'information

## Stages CSDS

### 2024-2025

28 août 2024

16h00

MS-160

# Contenu de la séance

- Informations générales
- Encadrement sur le terrain
- Annonce des dates de leçons à observer
- Informations relatives au stage dans l'autre ordre d'enseignement
- Inscription au stage dans l'autre ordre d'enseignement
- Calendrier de stage
- Questions

# Informations générales

Plusieurs documents et/ou espaces numériques, dont voici un aperçu, sont mis à disposition des étudiant-es pour des besoins de circulation d'informations:

- [Le site internet de l'institut](#)
- [Le Guide de l'étudiant](#)
- [Page des stages](#)
- [Directives pour l'opérationnalisation des stages](#)
- [Règlement d'études FORENSEC](#)

Dès octobre, les étudiant-es doivent obligatoirement utiliser le courriel «[...@etu.unige.ch](mailto:...@etu.unige.ch)» pour communiquer avec le corps académique et/ou le personnel administratif et technique de la FORENSEC.

# Informations générales

- Le module «Dimensions pratiques» est constitué de 2 UF:
  - Atelier de didactique
  - Stages au secondaire I et/ou II
- L'objectif visé ici est celui d'assurer l'**articulation entre la théorie et la pratique**.
- **2 stages de 64h :**
  - L'un des stages (64h) est organisé pendant l'année dans le **principal ordre d'enseignement** (en emploi), conformément au nombre total d'heures annuelles requises pour sa validation.
  - Le 2<sup>ème</sup> stage (64h) est organisé (conformément au nombre total d'heures annuelles requises pour sa validation), dans l'**autre ordre d'enseignement** (pour les disciplines enseignées uniquement au secondaire II, dans l'**autre filière d'enseignement**).

# Encadrement des étudiant-es (ETU): Acteurs/actrices impliqués-es

▪ CE-A	<ul style="list-style-type: none"><li>▪ Intervient dans le cadre des ateliers en didactique de la discipline</li><li>▪ Est chargé-e du suivi des étudiant-es sur le terrain</li></ul>
▪ CE-T	<ul style="list-style-type: none"><li>▪ Est chargé-e du suivi des étudiant-es sur le terrain</li></ul>
▪ Professeur-e	<ul style="list-style-type: none"><li>▪ Participe à l'organisation et à l'évaluation du stage en rattrapage</li></ul>

# Encadrement des ETU par les CE et Professeur-es

	Observation des leçons de l'ETU par le/la CE-T :	Observation des leçons de l'ETU par le/la CE-A :	Observation des leçons de l'ETU par le/la Professeur-e :
▪ <b>SR</b>	Dans les classes de l'ETU	Dans les classes de l'ETU	---
▪ <b>SRP (CSDS)</b>	Dans les classes de l'EDAC	---	---

## Nb:

- Le/La CE-A et le/la CE-T s'organisent pour que la planification de l'observation des leçons se fasse de manière concertée.
- Pour les **SRP** : le/la CE-A et le/la CE-T vont observer les leçons données par l'ETU dans le cadre de la composante «**Enseignement en solo**»

# Encadrement des ETU: nombre de leçons minimales à observer par les CE (CE-A / CE-T) pour la certification annuelle

	Type de stage	Nombre de visites / leçons à observer par la/le CE A	Nombre de visites / leçons à observer par la/le CE T (y compris stage dans l'autre ordre d'enseignement)
<b>CSDS</b>	<b>SR</b> (en responsabilité dans le principal ordre d'enseignement) <b>SRP</b> ou <b>SR</b> (en responsabilité ou responsabilité partagée dans l'autre ordre d'enseignement)	<b>1</b>	<b>2</b>

# Déroulement de l'encadrement (minimal) des étudiants sur le terrain

## Stage dans la discipline de formation

Semestre d'automne	FIN DU SEMESTRE	Semestre de printemps	FIN DE L'ANNEE
<ul style="list-style-type: none"><li>CE-T: 1 Observation de leçon</li></ul> OU <ul style="list-style-type: none"><li>CE-A: 1 Observation de leçon</li></ul>	<b>Séance de bilan intermédiaire et contrat de formation</b>	<ul style="list-style-type: none"><li>CE-T: 1 Observation de leçon</li></ul> OU <ul style="list-style-type: none"><li>CE-A: 1 Observation de leçon</li></ul>	<b>Séance de bilan annuel (Rapport de synthèse et évaluation certificative de la pratique)</b>
<ul style="list-style-type: none"><li>CE-T :<ul style="list-style-type: none"><li>1 Observation de leçon dans l'autre ordre d'enseignement</li></ul></li></ul>			

### Pour un complément d'information :

- [Slide 9 \(Nombre de leçons supplémentaires à évaluer par les formateurs/trices \(CE-A / CE-T\) pour la certification annuelle\)](#)

# Encadrement des ETU: nombre de leçons supplémentaires à évaluer

[RETOUR](#)

Pour l'ensemble des stages :

- Des **observations de leçons supplémentaires** peuvent être convenues puis effectuées par le/la CE-T et/ou par le/la CE-A, à la demande de l'un/une des acteurs/trices de la formation.
- Des **séances de travail** peuvent être proposées à la place de ces observations supplémentaires.
- Pour les stages de 64 périodes :
  - Ce nombre s'élève à 1 pour le/la CE-A ;
- Possibilité de suivi renforcé:
  - En collaboration avec le responsable des stages, des observations et/ou séances additionnelles\* peuvent être définies pour des ETU qui rencontrent des difficultés dans la pratique.

- \*Ces observations et/ou séances additionnelles peuvent être assurées, soit par le binôme de CE, soit par l'un-e des deux.
- \*Le suivi renforcé qui en résulte représente une option (et non un droit, ni une obligation pour l'étudiant-e). Aucun-e étudiant-e ne peut se prévaloir de la présence, ni de l'absence de suivi renforcé pour contester un éventuel échec.

# Annonce des dates de leçons à observer

- La confirmation des dates de leçons à observer et/ou des séances de travail se fait à travers la plateforme des stages :
  - Le-la CE enregistre sur la plateforme la date convenue entre l'ETU et lui-elle, pour générer un message automatique de confirmation;
  - Ces messages automatiques sont envoyés à l'ETU sur le courriel de l'étudiant-e, copie aux CE. Dès octobre, le courriel « ...@etu.unige.ch » devient obligatoire.
- Les dates annoncées s'affichent sur les écrans des responsables de la formation auprès des directions (ci-après, Rf-Dir) des établissements de stage (pour information).

# SRP (dans l'autre ordre d'enseignement) : distribution des composantes du stage

	Pourcentage	Nombre d'heures (SRP)
Observation	15%	10
Co-enseignement	40%	26
Enseignement supervisé par l'EDAC	25%	16
Enseignement Solo	20%	12

**Nb:** lorsque plusieurs enseignant-es accueillent un ETU, pour son stage dans la même discipline, ceux/celles-ci doivent se concerter, en y associant les CE (CE-A & CE-T), afin de décider d'une distribution des composantes de stage qui respecte les pourcentages et le volume total du stage, dans une logique qui répond aux besoins de la formation.

# SRP : planification des composantes du stage

La planification des composantes du stage doit respecter une logique de progression spiralaire qui :

- Déploie les composantes en parallèle durant le stage;
- Permet une articulation entre les ateliers de didactique et la pratique sur le terrain;
- Gère le degré de complexité en fonction des besoins et des objectifs de formation;
- Intègre la nécessité des va-et-vient entre différents aspects;
- Tient compte de la nécessité d'une réflexion commune (formateurs/trices – ETU) pour des besoins de régulation de la pratique;
- Donne la possibilité de compenser les difficultés de l'ETU en jouant sur l'articulation des composantes ...
- Permet une distribution cohérente des moments dévolus à l'évaluation durant la totalité du stage.

## SRP : collaboration avec l'EDAC et le-la CE-T

- En fonction de la planification convenue, l'ETU suit l'enseignement d'une ou plusieurs classes à raison de x heures hebdomadaires.
- Outre le nombre total de périodes/heures (64) qui s'effectuent obligatoirement en présentiel, l'ETU dispose du temps supplémentaire pour travailler hors présentiel.
- Ce temps est pris en compte dans le calcul du nombre de crédits ECTS\* que l'ETU obtient dans le cadre de son stage.
- Une partie du temps hors présentiel est consacré à des séances de travail avec l'EDAC (pour des préparations communes, planification de l'enseignement par l'ETU, échanges formatifs à propos de la pratique, retours sur des leçons observées, etc.)

- \*Pour rappel: 1 ECTS = 25 à 30h de travail.

# Inscription au SRP (dans l'autre ordre d'enseignement)

- Si un-e ETU ne s'est pas vu-e attribuer ses 2 stages en amont par le DIP, comment procéder pour obtenir son 2<sup>ème</sup> stage dans l'autre ordre d'enseignement ?

# Inscription au SRP (dans l'autre ordre d'enseignement)

- Deux possibilités offertes aux étudiant-e-s:
  1. Vous avez déjà des contacts avec un-e EDAC;
  2. Vous n'avez aucun contact avec des EDAC.

# Inscription au stage

- Première possibilité :
  - Si vous avez déjà des contacts avec un-e EDAC du CO et/ou du PO qui est d'accord de vous accueillir dans ses classes, voici la procédure à suivre:
- L'EDAC doit d'abord s'inscrire sur la plateforme, grâce au lien transmis par son-sa Rf-Dir
- Après son inscription, l'EDAC reçoit un courriel qui l'invite à suivre les étapes ci-après :

# E-mail de confirmation

## IUFE - Formulaire d'inscription pour les Enseignants d'accueil (EDAC) - 2024-2025

Monsieur BOND James / e-mail : [James.Bond@edu.ge.ch](mailto:James.Bond@edu.ge.ch) / tel : 022 007 00 70

Nombre max de stagiaires (toutes catégories confondues) : 2

[Utilisez ce lien pour modifier votre saisie si nécessaire](#)

Si vous avez déjà eu un contact avec un étudiant, [Utilisez ce lien pour annoncer votre collaboration](#)

Anglais / Dispositif Pilote PO

Nombre max de stagiaires :

En responsabilité partagée 32 périodes : 2

En responsabilité partagée 64 périodes: 1

	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi
H1					
H2					
H3	1AN-10 (115)				
H4	1AN-10 (115)				
H5	1AN-09 (115)				
H6		1AN-10 (314)			
H7		1AN-09 (314)			
H8		1AN-09 (314)			
H9					
H10					

À travers cet écran, l'EDAC est invité-e à sélectionner l'étudiant-e qui l'a contacté-e

## IUFE - Proposition de collaboration avec un étudiant pour Monsieur James BOND

Discipline : Anglais    Ecole : Dispositif Pilote PO

- Sélectionnez un étudiant ▼

- Sélectionnez un étudiant ▼

Discipline : Français    Ecole : Dispositif Pilote PO

- Sélectionnez un étudiant ▼

- Sélectionnez un étudiant ▼

Enregistrer les choix

## IUFE - Proposition de collaboration avec un étudiant

pour Monsieur James BOND

Le nom de l'étudiant-e sélectionné-e s'affiche en haut de la page pour montrer que le choix a été enregistré

Etudiant sélectionné :  
Monsieur Franck Le Thiec

Supprimer

Discipline : Anglais    Ecole : CEC André-Chavanne

### Un mail pour l'EDAC :

La place de stage est enregistrée et sera confirmée par l'IUFE

### Un mail pour Simon Toulou:

Pour confirmer ou refuser le stage

Un mail est envoyé à l'EDAC [en cas de refus](#)

**Aucun mail n'est envoyé à l'étudiant avant l'ouverture des stages**



# Inscription au stage

- Deuxième possibilité :
  - Si vous n'avez aucun contact avec les EDAC, voici la procédure qui est par ailleurs prévue pour l'ensemble des étudiants (Nb: **pour les 2 possibilités, tous les stagiaires doivent respecter la suite de cette procédure**) :
- Un lien personnalisé vous sera transmis par votre courriel le 16 septembre 2024
  - **Inscription ouverte à partir de 18h00**
- Cliquez sur ce lien pour vous inscrire dès 18h00 (du 16 au 23 septembre 2024) en fonction de votre profil comme suit:
  - Choix d'une place de stage



# Inscription au stage - E-mail d'enregistrement

Après votre choix, une bande s'affiche sur votre écran (1) pour indiquer que votre choix a été enregistré et un mail automatique (2) vous est transmis par votre courriel.

**Nb:** il ne s'agit pas de la confirmation du stage; celle-ci se fera ultérieurement.

**IUFE - Choix d'une place de stage**

**1**

**pour Madame MASE CO Test-IUFE en Physique**

Votre choix de stage ci-dessous à été enregistré.  
Après vérification de votre plan de stage, une confirmation vous sera envoyée très prochainement.

Stage sélectionné

Monsieur										
Edac-PO Test-IUFE										
Dispositif Pilote PO										
	H1	H2	H3	H4	H5	H6	H7	H8	H9	H10
Lundi	aaa	aaa								
Mardi			aaa	aaa	aaa	aaaa			aaaa	aaaa
Mercredi										
Jedi			aaaa	aaaa				aaaa		
Vendredi										

Clic sur le bouton pour annuler ce stage

**IUFE - Choix d'une place de stage**

**2**

**pour Madame MASE CO Test-IUFE en Physique**

Votre choix de stage ci-dessous à été enregistré.  
Après vérification de votre plan de stage, une confirmation vous sera envoyée très prochainement.

**Monsieur**  
**Edac-PO Test-IUFE**

**Dispositif Pilote PO**

	H1	H2	H3	H4	H5	H6	H7	H8
Lundi	aaa	aaa						
Mardi			aaa	aaa	aaa	aaaa		
Mercredi								
Jedi			aaaa	aaaa				aaaa
Vendredi								

# Exemple de Mail de confirmation: dès le 25 septembre

**Objet :** IUFE - Stages - Confirmation - Test-IUFE MASE CO

Confirmation de collaboration pour un stage en responsabilité partagée de 64 heures en Physique entre :

Madame MASE CO Test-IUFE / email : [stage-forensic@etu.unige.ch](mailto:stage-forensic@etu.unige.ch)

et

Monsieur Edac-PO Test-IUFE / Collège Sismondi / tel : 022 111 00 11 / email : [forensic-secr@unige.ch](mailto:forensic-secr@unige.ch)

Dont voici l'horaire :

	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi
H1	aaa				
H2	aaa				
H3		aaa		aaaa	
H4		aaa		aaaa	
H5		aaa			
H6		aaaa			
H7					
H8				aaaa	
H9		aaaa			
H10		aaaa			

**Il revient à l'étudiant de prendre contact avec son EDAC dans un délai d'une semaine pour fixer le début du stage.**

De même l'étudiant doit remettre le formulaire de devoir de réserve (dûment rempli et signé) à son EDAC et copie aux CE et RF-Dir concernés **AVANT LE DÉBUT DU STAGE.**

Le stage pourra être annulé en cas de non respect des délais et obligations du stagiaire.

Si vous utilisez l'option "Répondre à tous" pour prendre contact entre vous, n'oubliez pas de supprimer le secrétariat de l'Iufe des destinataires...

# Exemple de Mail de confirmation: dès le 25 septembre

**Il revient à l'étudiant de prendre contact avec son EDAC dans un délai d'une semaine (dès réception de la présente confirmation) pour fixer le début du stage.**

De même l'étudiant doit remettre le formulaire de devoir de réserve (dûment rempli et signé) à son EDAC et copie aux CE et RF-Dir concernés AVANT LE DÉBUT DU STAGE.

Outre le précédent document, il incombe à l'étudiant de remplir et de tenir à jour le document « **Calendrier de stage** »

Le stage pourra être annulé et/ou **non validé** en cas de non respect des délais et obligations du stagiaire.

Il est également prié de contacter la RF-Dir de l'école : Madame Constance DUPONT DUPOND / e-mail : .....@edu.ge.ch

Si vous utilisez l'option "Répondre à tous" pour prendre contact entre vous, n'oubliez pas de supprimer «forensec-secr@unige.ch» des destinataires...

# Calendrier d'organisation du SRP

- 26 août 2024 : ouverture inscription des EDAC
- 15 septembre 2024 : clôture d'inscription des EDAC
- Du **16 au 23 septembre 2024** : inscription des étudiant-e-s (stagiaires)
- Dès le 25 septembre : confirmation des stages dans l'autre ordre d'enseignement CSDS
- Du **26 septembre 2024** au **21 mars 2025** : période officielle des stages en responsabilité partagée

# Calendrier de stage

- [Formulaire «Calendrier de stage»](#)

## Nota bene:

- Feuille «**SR –D2**» et feuille «**SRP CSDS**» à compléter par les étudiant-es inscrit-es en CSDS





Nous vous remercions de votre attention



... et nous souhaitons  
une excellente année  
de stage à toutes et à  
tous !!!

# SRP (dans l'autre ordre d'enseignement) : distribution des composantes du stage

	Pourcentage	Nombre d'heures (SRP)	Nombre d'heures (2 EDACs SRP)
Observation	15%	10	5 + 5
Co-enseignement	40%	26	13 + 13
Enseignement supervisé par l'EDAC	25%	16	8 + 8
Enseignement Solo	20%	12	6 + 6

**Nb:** lorsque plusieurs enseignant-es accueillent un ETU, pour son stage dans la même discipline, ceux/celles-ci doivent se concerter, en y associant les CE (CE-A & CE-T), afin de décider d'une distribution des composantes de stage qui respecte les pourcentages et le volume total du stage, dans une logique qui répond aux besoins de la formation.



# Dénomination des stages CSDS

	Description du stage		Encadré par:
CSDS	Stage en Responsabilité de <b>64 périodes</b> (en emploi)	<b>SR</b>	▪ CE A – CE T
	<b>ET</b>		
	Stage en Responsabilité Partagée (ou stage en responsabilité) de <b>64 périodes</b> (dans l'autre ordre d'enseignement)	<b>SRP</b> (ou <b>SR</b> )	▪ CE A – CE T – EDAC

